

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Vive l'indépendance de la médecine du travail !

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 9 novembre 2007

Démocratie & Socialisme

Car il y a un scandale durable dans ce pays : c'est que la médecine du travail soit sous contrôle du patronat.

Que le patronat paie, c'est normal, les maladies dues au travail sont sous estimées, sous évaluées, plus coûteuses pour la sécurité sociale, que ce que la patronat verse mais ce qu'il paie, il en garde le contrôle, ce qui veut dire qu'il interprète, juge, supervise ce que les médecins du travail peuvent analyser, juger, faire...

Une médecine non indépendante, c'est la médecine du travail ! elle est privée !

Et en plus le Medef, comme l'UIMM sa financière, se croit tout permis, il se sert sur la bête, sur la santé des travailleurs ! D'ou le deuxième scandale après la caisse noire de DGS : le Medef fait siennes les caisses de la médecine du travail, ses locaux, ses salariés, et se fait payer des "permanents" la dessus...

Ils sont sans vergogne ces donneurs et donneuses de leçon, DGS et Parisot... Parisot rappelle qu'elle a fait une circulaire en 2001 et qu'elle a appelé à de "bonnes pratiques" apparemment sans effet... et elle se défause, ça devient une habitude, "c'est la faute aux Medef territoriaux"...

Bientôt elle va nous redire qu'elle se sent "salie", que c'est un autre "secret de famille" et qu'elle n'y est pour rien...

Mais peut être que ça suffit ? Au fait, Mme Dati revenue des Etats unis, va t'elle mettre enfin en route une enquête contre l'UIMM-MEDEF sur les 600 millions d'euro détournés pour casser les grèves, fausser la concurrence, payer des primes salariales sans cotisations sociales ?

Peut-être Mme Dati peut elle aussi ouvrir une double enquête sur la "bande" patronale organisée qui détourne aussi des fonds de la médecine du travail...

Ils peuvent toujours se concerter, se payer des avocats et communicants à 30 000 euro pour se défendre de leurs "caisses noires" et de leurs détournements ? Ca fait 45 jours que le scandale a éclaté, les juges sont trop occupés ?

Si c'était une bande de quartier elle serait déjà sous les verrous... pourtant ceux-là sont mille fois plus responsables qu'une bande de quartier...

Au fait cette bande, elle n'est pas sous les verrous, pas en préventive, pas "dissoute" ?

Gérard Filoche, jeudi 8 nov.